



KARATE CLUB TARASCONNAIS

INSCRIPTION 2025-2026

www.karateclubtarascon.com / 06.78.90.09.52 / contact@karateclubtarascon.com

VOUS DEVEZ RENSEIGNER TOUTES LES ZONES !

(OBLIGATOIRE)

Photo obligatoire à
coller
toi-même

☐ Garçon ☐ Fille NOM : _____ Prénom : _____ Né(e) le ____ / ____ / ____

à _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse e-mail (en MAJUSCULE) : _____ @ _____

Profession : _____

Obligatoire ! En cas de problème pendant les cours, ou en dehors, où peut-on vous joindre ?

Tél N° 1 : _____

Tél N° 2 : _____

Tél N° 3 : _____

1 - Discipline(s) choisie(s) : coche la (les) bonne(s) case(s)

☐ Karaté Contact : 9 ans et + ☐ Body Karaté Fitness : 9 ans et + ☐ Karaté combat-libre // Krav-Maga : 9 ans et +

Tarifs : 120€ Enfants et ados 9-16 ans // 160 € Adultes + 16 ans toutes disciplines.

2ème membre d'une même famille : - 15 euros // Autres membre d'une même famille : - 20 euros

Droit de licence 37 € et inscription 20 € inclus (non remboursable).

Les informations concernant le club, absences, manifestations etc... seront exclusivement données sur la page facebook du club.

ASSURANCE & REGLEMENT INTERIEUR (à remplir par l'adhérent, ou le représentant légal si mineur)

Règlement intérieur : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans ce document, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, accessible sur le site internet, et m'engage à le respecter.

Assurance (responsabilité civile) : Le karaté club tarasconnais est assuré au titre de la garantie Responsabilité Civile sous le contrat N° 43 275 479 souscrit par la FFKDA par l'intermédiaire de la Mutuelle des Sportifs, ainsi que sous le contrat 53208216 chez Allianz.

Signature obligatoire :

Assurance (accident corporel) : Le karaté club tarasconnais met en garde l'adhérent contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de sa pratique au sein du club. L'association attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « accident corporel », notamment en cas de blessure faite par lui-même. En souscrivant à la licence FFKDA, l'adhérent peut bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFKDA auprès de la Mutuelle des Sportifs (nous consulter).

AUTORISATION PARENTALE (à remplir si l'adhérent est mineur)

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'adhérent(e) cité(e) ci-dessus, l'autorise à pratiquer les activités proposées par le karaté club Tarasconnais, à participer aux divers championnats FFKDA, ainsi qu'aux diverses manifestations internes du club. Il (ou elle) rentrera à la maison par le moyen de locomotion suivant : _____. Je m'engage à ne pas le (la) laisser tout(e) seul(e) avant et après les heures de cours. Je donne mon

Signature du responsable légal :

accord pour tous transports (autocar, voiture, SNCF, etc...) et j'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les cours, les manifestations ou leurs déplacements.

CERTIFICAT MEDICAL (postérieur au 31/07/2025)

Si tu possèdes un passeport sportif, ton médecin devra également remplir la page réservée aux certificats médicaux.

Je soussigné, _____, docteur en médecine à _____,

certifie que _____ né(e) le ____ / ____ / _____, ne présente aucune manifestation pathologique cliniquement décelable contre-indiquant la pratique du karaté, des disciplines associées et sports de combats y compris en compétition.

Date : _____

Signature : _____

Cachet : _____